

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 3 Octobre

QUANTITÉ ET QUALITÉ

On remarque beaucoup, en ce moment, la campagne fort bien menée dans une série d'articles que publie le *Matin*, par le général Lambert, en faveur de la formation d'un corps de vétérans, autrement dit d'une élite dont la création donnerait aux cadres de notre armée une solidité plus grande, et permettrait à la fois de réduire pour la masse la durée du service en dotant, l'heure venue, nos chefs militaires d'un instrument des plus précieux.

Personne, on peut le dire, n'est en situation de soutenir cette cause avec plus d'autorité et de compétence que le général Lambert. On se souvient de la surprise qui a été ressentie lorsqu'on vit mettre à la retraite comme simple brigadier, un officier général dont le nom est resté attaché à l'héroïque fait d'armes de Bazeilles et qui, depuis cette époque, n'avait cessé de rendre à l'armée et au pays, avec autant de modestie que de dévouement et d'intelligence, les plus signalés services.

Quoiqu'il en soit, le général Lambert a tourné du côté de la défense d'une cause qu'il croit vraie et utile à la patrie, l'énergie dont il donna tant de preuves dans sa vie militaire.

S'il est vrai, suivant la parole de Napoléon, que la victoire finit toujours par se mettre du côté des gros bataillons, il ne faut pas oublier non plus que les forces dont disposeront à l'avenir les puissances belligérantes étant, de part et d'autre, des forces immenses et souvent à peu près égales, les questions d'organisation, de discipline et d'entraînement joueront le plus grand rôle. Or, si, avec le système actuel, on a beaucoup d'hommes sous les drapeaux, on a, en réalité, fort peu de soldats présentant ces qualités de vigueur, d'énergie et d'expérience que Napoléon lui-même, malgré son culte

pour la loi du nombre, jugeait indispensable de réunir dans un corps ou dans des corps d'élite ; qu'on se rappelle l'importance qu'il attachait à la garde, et les services qu'elle lui rendit.

Ces qualités doivent cependant être amplement représentées dans une armée et rien n'est plus juste que cette observation faite par le général Lambert au début de son dernier article :

« Par ce temps d'orages et de pluies diluviennes, les grandes manœuvres sont cruelles à nos jeunes recrues. J'entends dire que les écolopés et les fiévreux encombrent les ambulances. Que serait-ce si c'était la vraie guerre ? Encore la saison est tiède. Que serait-ce, si c'était la canicule, ou, pis encore, la neige et la glace ?

Ah ! le soldat professionnel en aura vu bien d'autres. C'est un dur à cuire, un dur à mouiller, un dur à geler ! Son endurance relèverait l'entrain et le moral de ces braves jeunes gens, qui sont tentés de croire qu'on leur impose une fatigue au-dessus des forces humaines. »

Combien ce qui est déjà si sensible aux manœuvres le devient-il encore davantage dans la réalité de la guerre. Faut-il rappeler ce qui advint du 200^e et du 40^e bataillon de chasseurs, lors de l'expédition de Madagascar ?

En un mot, il n'y a rien d'absolu et, si la quantité est nécessaire, la qualité ne l'est pas moins, ne fût-ce que pour donner à la quantité elle-même plus de force et plus de valeur encore.

C'est là ce que met fort bien en lumière le général Lambert, lorsqu'exposant le système dont il s'est constitué le défenseur et qui mérite toute l'attention du Parlement, il se demande si, au cas où l'on procéderait à la réorganisation militaire qu'il réclame, il faudrait disséminer les vétérans, c'est-à-dire les rengagés, au milieu des troupes, ou bien constituer avec eux une unité spéciale.

« Le premier système, dit-il, aurait cet avantage d'encadrer immédiatement les jeunes recrues, de servir, si j'ose ainsi parler,

à leur prompt dressage, en leur présentant sans cesse le modèle. Mais je crois que l'institution produirait son maximum d'utilité, si on créait une troupe à part dans les deux unités de combat, le bataillon d'abord, le corps d'armée ensuite. Dans cette hypothèse, la cohabitation dans la même caserne, la participation aux mêmes exercices, suffirait à donner l'exemple aux jeunes soldats. En outre, quelle force ajoutée au régiment, au corps d'armée, par la spécialisation de ces troupes d'élite !

L'armée est une vaste et coûteuse machine que le pays entretient, au prix des plus lourds sacrifices, pendant vingt-cinq ou trente ans, pour lui demander un effort d'une campagne, d'une journée peut-être, d'une heure, d'un quart d'heure, le moment décisif où, dans le combat, se joue la partie suprême, dont l'enjeu est l'intégrité et la gloire de la Patrie. — C'est en vue de cet instant suprême, de cette crise, que l'armée doit être organisée. . .

Imaginons les « professionnels » formant, dans le bataillon, une quatrième compagnie. Le commandant dispose alors d'une unité compacte, dont les soldats, sûrs l'un de l'autre, restent inébranlables, et constituent ainsi, tout le long de la ligne de bataille, comme des joints d'acier. Autour de ces crampons solides, les gradés peuvent ramener leurs troupes moins aguerries, les reformer, les remettre en ligne. . .

Pour l'artillerie et la cavalerie, la réunion des vétérans en unités distinctes n'a plus la même raison d'être.

L'artilleur, rivé à sa pièce, ne combat jamais isolément, loin des yeux de son chef. Il lui est bien difficile d'obéir à ses instincts personnels de conservation.

Le cavalier a deux grandes missions à remplir : le service d'exploration et la charge. Pour la première, même lorsqu'elle se fait en grand, dans une division de couverture, le service est réparti en une foule de petits détachements, composés de quelques hommes avec un nombre presque égal de gradés. On peut donc, sans affaiblir l'escadron, répartir les cavaliers d'élite dans toutes les unités. Quant à la charge, vigoureusement conduite par les officiers, elle entraîne hommes et chevaux dans un élan irrésistible. Un trembleur, voudrait-il tourner bride, ne le peut pas.

Il n'y a donc aucun inconvénient, pour l'artillerie et la cavalerie, à répartir les vétérans entre les batteries ou les escadrons. Mais, pour l'infanterie, il est indispensable de s'en servir pour constituer des unités distinctes, des quatrièmes compagnies. »

En résumé, il y a là une grande réforme militaire qui se lie étroitement à une autre mesure qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard va s'imposer : la diminution de la durée du service militaire qui pourra facilement être réduit de moitié, lorsque la France aura été dotée de cette élite dont le général Lambert demande avec tant de raison l'organisation. En une année, en effet, un jeune homme, de l'aveu de tous, peut acquérir l'instruction militaire qui lui est donnée actuellement. Il n'y aura plus de raison, cette tâche accomplie, de le maintenir sous les drapeaux, une fois que l'armée possédera le cadre si solide « les joints d'acier » que réclame pour elle l'expérience du valeureux soldat de Bazeilles.

J. QUERCYTAIN.

INFORMATIONS

Conseil de cabinet

Les ministres se sont réunis jeudi matin en conseil de cabinet, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

M. Hanotaux a donné à ses collègues des explications sur les conditions dans lesquelles s'est conclu définitivement l'arrangement entre la France et l'Italie au sujet de la Tunisie.

Il a annoncé au Conseil qu'il allait être signé au quai d'Orsay, un accord direct entre la France et l'Italie, par lequel les deux pays se concèdent réciproquement le traitement national en ce qui concerne la reprise de la navigation dans leurs ports respectifs.

Le nouvel accord entrera en vigueur le 1^{er} novembre.

de son fils, ce loyal jeune homme estimé de ses chefs, adoré de ses camarades. . . *Im petto* il se traita de misérable :

Il tendit la main à Geneviève en la remerciant de l'intérêt qu'elle portait à sa santé et promit de mieux se soigner. Comme elle voulait « se sauver » immédiatement pour retourner chez elle, il la chargea de présenter à Dubois son souvenir amical.

En lui-même, il se disait qu'il aurait pu être aussi heureux que Dubois, son vieux camarade de travail, que c'était uniquement au désordre, à l'amour de l'absinte qu'il devait le désarroi de sa maison.

Francis s'offrit pour reconduire Geneviève chez elle. Elle s'y refusa énergiquement en conseillant au jeune homme de rester près de son père et, prudente, remplie de tact, elle évita de faire allusion au triste état dans lequel Gerbal venait d'être ramené chez lui.

Et malgré les instances réitérées de Francis, elle voulut s'en retourner seule.

L'instant d'après on pouvait entendre son pas léger se perdre dans l'escalier.

II

A Lyon, seconde ville de France, il y a comme partout ailleurs, des imbéciles oisifs auxquels la vue d'une silhouette de femme donne des ailes et de l'imagination.

Un brouillard intense. A peine, de loin en loin, quelque tramblotant bec de gaz attestant que la municipalité, ne pouvant les supprimer, avait réduit la dépense au strict obligatoire.

Geneviève, tout occupée de ce qu'elle venait de voir et d'entendre, toute remuée par le tic tac que la présence de Francis avait produit dans son cœur allait droit devant elle.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 3

LE

MÉCANICIEN GERBAL

PAR

Paul TIMON

Ouvrage couronné par la Société de tempérance

Pourquoi Francis, cet homme dont l'autorité pouvait s'affirmer chez lui à cause de son irréprochable conduite, consentait-il à couvrir de sa résignation un semblable désordre ?

Francis parut pénétrer les secrètes préoccupations de Geneviève. Il allait et venait dans le taudis, rangeant les meubles, pendant que Mme Gerbal, secouant enfin sa torpeur douloureuse, balayait la poussière et mettait chaque chose à sa place.

En quelques minutes, tout eut pris un autre aspect. La lampe allumée fut placée au milieu de la table couverte d'une nappe blanche exhalant un frais parfum de lessive, chef-d'œuvre d'Arthémise Dubois. Puis, l'omlette fit son apparition et attendit fumante, qu'on voulût bien lui donner « de ses nouvelles. »

— Et maintenant, dit Geneviève que vous voilà servis, je me sauve. J'ai promis au père de n'être pas absente plus d'une heure.

— Vous êtes bien bonne, chère petite, dit Mme Gerbal, d'être venue nous apporter un coup de main. Nous sommes si détraqués ici. Francis, tu penseras à rembourser à Geneviève tout ce qu'elle vient de nous monter.

— Ne parlons point de ça, Mme Gerbal. Nous comptons plus tard. Ce n'est point le moment. C'est égal !

Il faut que je vous dise que je suis heureuse d'être venue. Oh ! heureuse ! heureuse ! Eh bien ! mais qu'attendez-vous donc pour faire honneur à mon omelette ?

— C'est vrai... fit observer Francis ; allons ! la mère à table ! J'ai une faim d'enfer. . .

Il n'acheva point. L'oreille tendue, il écoutait.

Un tumulte étrange montait de l'escalier. C'était le bruit de gens qui se heurtaient à la main courante et maugréaient contre une difficile besogne. Les pas se rapprochaient. Les voix qui résonnent sur le palier inférieure. On commence à distinguer ce que cela peut être. . . Francis a pâli. . . La fourchette lui est tombée des mains. Sa mère a paru, elle a aussi compris. . . Sa terreur de tantôt l'a ressaisi. Et lorsque les pas sont à la porte et que les voix appellent : Mme Gerbal ! Mme Gerbal ! Elle pousse un cri d'angoisse.

— Ton père ! Francis ! ton père !

Le jeune homme se lève, il va ouvrir. En effet, c'est Gerbal que trois hommes rapportent sans connaissance, ivre mort, boueux, horrible, dans un état bestial, immonde.

— Remerciez-nous, dit l'un, oui remerciez-nous de vous l'avoir ramassé là-bas, dans le ruisseau, avant la ronde des gardiens de la paix. Sans quoi il couchait cette nuit au poste.

On plaça le malheureux ivrogne dans son lit où il s'endormit profondément.

Quand ces braves gens furent sortis, Francis se laissa tomber sur une chaise, la tête dans les mains, honteux comme s'il était lui-même un coupable.

Geneviève debout, regardait émue, ce triste spectacle, et malgré elle, malgré son désir d'être indulgente, elle ne pouvait s'empêcher de comparer cet intérieur décomposé à celui qu'elle venait de quitter. Ici, l'anéantissement : chez son père, la vie.

— Monsieur Francis. . . dit-elle.

Lui, n'entendait pas cette douce voix. Egaré — mieux

que cela — perdu dans les méandres du désespoir, il murmurait, se parlant à lui-même :

— Le chasse-pierres. . . demain le chasse-pierres. . . Je saurai bien l'éviter et me jeter sous les roues de la locomotive. Ça sera fini. . .

— Monsieur Francis. . . répéta Geneviève.

A ce second appel plus suave encore que le premier, le jeune homme leva lentement la tête ; ses yeux se fixèrent sur ceux de la jeune fille, sa main prit celle qu'elle lui tendait d'un mouvement plein de grâce et d'abandon.

— Ah ! fit-il, nous sommes bien malheureux, mademoiselle Geneviève.

— Courage, Monsieur Francis. Allons Venez avec moi près de votre père.

Tous les trois, ils s'approchèrent du lit, la jeune fille au chevet, un peu masquée par un rideau qui tombait en ruine.

L'ivrogne venait d'ouvrir les yeux. D'abord il demeura comme hébété, puis la raison lui revint peu à peu. Quelques minutes encore et il s'étira, prit son temps et jeta un regard circulaire autour de lui. A la vue de son fils et de sa femme, ses spectateurs habituels il parut vouloir s'exaspérer comme les gens qui ont bien conscience de leur indignité mais ne veulent point l'avouer. Sa bouche allait évidemment vomir un blasphème, lorsque Geneviève se montra.

— Eh bien ! monsieur Gerbal, fit-elle de sa douce voix calme, ça ne va donc point ? Savez-vous qu'il faudrait vous soigner mieux que ça. Vous en donnez ici, des inquiétudes ! A veiller si tard, vous finirez par tomber tout à fait malade.

Gerbal, pris de confusion, au premier moment, se sentit plus dégagé lorsqu'il supposa que la jeune fille ne s'était pas rendue compte de sa situation. Lui. . . le chef de la famille. . . qui devait donner l'exemple. . . se ravalait au rang du dernier des ivrognes. . . désespérer la pauvre vieille compagne de sa vie, et cela, sous l'œil

Le conseil a ensuite procédé à l'expédition des affaires courantes.

LE VOYAGE DU TZAR

Le programme définitif

M. de Giers, conseiller d'ambassade de Russie, qui est revenu de Copenhague, a fait part à M. Hanotaux des sentiments de satisfaction avec lesquels l'empereur Nicolas II avait pris connaissance du programme de la réception et des fêtes organisées en son honneur.

Le séjour de l'Empereur et de l'Impératrice et de la grande-duchesse Olga, en France, sera de cinq jours, du 5 au 9 octobre. L'Empereur et l'Impératrice seront reçus officiellement à Cherbourg, à Paris, à Versailles et au camp de Châlons.

Le premier jour, l'Empereur assistera à une revue navale dans le port de Cherbourg et le 5^e jour à la revue des troupes de l'armée de terre au camp de Châlons.

L'ensemble du programme a été accepté.

Voici le programme officiel et définitif des cérémonies qui auront lieu du dimanche 4 octobre au vendredi 9 octobre.

Dimanche 4 octobre

Midi. — Départ de M. le président de la République pour Cherbourg; les personnes invitées à monter dans le train présidentiel recevront des convocations à ce sujet.

Arrivée à Cherbourg à 7 heures. Dîner intime à la préfecture maritime.

Lundi, 5 octobre

Nicolas II et la Tsarine arriveront à Cherbourg à midi.

Après-midi, revue de l'escadre.

Le dîner offert par le président de la République, à l'arsenal de Cherbourg, après la revue de l'escadre, aura lieu à 6 heures. Départ à 9 heures pour Paris.

Mardi 6 octobre

L'arrivée à Paris, aura lieu le lendemain 6 octobre, à 6 heures. Aussitôt après le déjeuner à l'ambassade, l'empereur se rendra à l'église russe. Dans l'après-midi, visites et réceptions officielles au palais de l'Élysée; audiences accordées par l'Empereur, à l'ambassade.

Après le dîner à l'Élysée, il y aura soirée de gala à l'Opéra.

Le même soir, avant le gala, fixé à 10 heures, et durant tout le reste de la soirée, grande fête et illuminations dans Paris. Fête sur la Seine.

Mercredi 7 octobre

Le lendemain, mercredi 7 octobre, visite des monuments de la ville.

A 2 h. 1/2, l'Empereur posera solennellement la première pierre du grand pont qui sera le monument principal de l'Exposition de 1900 et qui recevra le nom de pont Alexandre III.

Après cette cérémonie, visite à la Monnaie, séance à l'Académie française, visite à l'Hôtel-de-Ville, vers 5 h. 1/2.

Dîner à l'ambassade de Russie. A 9 h. 1/2, représentation au Théâtre-Français.

Jeudi 8 octobre

Jeudi 8 octobre: le matin, visite du Louvre. Déjeuner à l'ambassade. Départ en poste, à une heure pour Versailles. Visite à la manufacture de Sèvres. Fête dans les jardins, Grandes eaux. Dîner au château.

Le Tzar, la tsarine et toute leur suite, ainsi

que le président de la République, se rendront directement, sans retourner à Paris, de Versailles à Châlons, par le train présidentiel.

Vendredi 9 octobre

Le vendredi, 9 octobre: revue des troupes, au camp de Châlons. Déjeuner militaire et Départ pour Darmstadt.

Manifestation militaire

On sait qu'il est d'usage que les armées européennes saluent de hurrahs les souverains qui les passent en revue.

L'armée française est et reste, jusqu'à nouvel ordre, la grande silencieuse; elle ne criera pas sur le passage du tzar.

En revanche, après la revue aura lieu une cérémonie émouvante: devant la tribune où seront les souverains russes et le président de la République, se réuniront, accompagnés du colonel et de leur garde d'honneur les drapeaux de tous les régiments qui auront pris part à la revue avec, au centre, les drapeaux décorés et derrière les étendards et leur escorte à cheval.

Au signal donné, tous les drapeaux s'inclineront devant les hôtes de la France et le représentant de la République, tandis que toutes les musiques et fanfares joueront la belle sonnerie « Au Drapeau »!

Les travaux de l'Exposition

M. Henry Boucher, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, vient de signer le cahier des clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs des travaux de l'Exposition universelle de 1900.

Ce document contient un certain nombre de dispositions destinées à favoriser la participation des Associations ouvrières aux travaux donnés par adjudication et à assurer la protection et le bien-être du personnel ouvrier de l'Exposition.

Les Sociétés d'ouvriers français sont admises à prendre part aux adjudications.

Des marchés de gré à gré pourront être passés avec elles pour les travaux dont les dépenses n'excèdent pas 20,000 francs.

Elles sont dispensées de fournir un cautionnement quand le montant prévu des travaux ne dépasse pas 50,000 francs.

A égalité de rabais entre une soumission d'entrepreneur et une soumission de Société d'ouvriers, cette dernière sera préférée.

Des acomptes sur les ouvrages exécutés sont payés tous les quinze jours aux Sociétés d'ouvriers.

Les entrepreneurs ne peuvent céder à des sous-traitants tout ou partie de leur entreprise sans le consentement de l'administration.

Le marchandage leur est expressément interdit.

Un jour de repos par semaine est assuré aux ouvriers.

Le Ministère a le droit de fixer la proportion maximum d'ouvriers étrangers que les entrepreneurs pourront occuper pour chaque nature de travaux.

En cas de retard dans le paiement des ouvriers, l'administration a la faculté d'y pourvoir d'office au moyen des sommes dues à l'entrepreneur.

Les entrepreneurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité des ouvriers et l'hygiène des ateliers.

Un service médical pour les ouvriers atteints de blessures ou de maladies occasionnées par les

travaux, ainsi que de secours temporaires pour ces ouvriers et, s'il y a lieu, pour la famille, est constitué et géré par l'administration.

Les dépenses de ce service sont couvertes par un prélèvement de 1 0/0 sur le montant des travaux et fournitures. Si cette retenue n'était pas entièrement absorbée, l'excédent serait remis à l'Assistance publique. En cas d'insuffisance, l'État fournirait la différence.

Les soins et secours ainsi distribués ne dégagent pas la responsabilité des entrepreneurs.

VIANDES EMPOISONNÉES

Paris, 1^{er} octobre.

L'affaire de la petite viande était décidément d'importance, et il est fort heureux pour la santé des clients des petits restaurants, que le service de la Sûreté ait arrêté le développement que prenait la malfaisante industrie dont Neveu paraît avoir été le chef.

Cet individu avait créé, dans un terrain vague de la rue Gergovie où il habitait, sous un hangar, une boucherie clandestine; il transportait là la viande corrompue qu'il achetait aux charretiers moyennant 25 centimes le kilo.

Afin qu'on ne s'aperçût pas de la fraude, les charretiers remplaçaient les morceaux dérobés par des déchets acquis à vil prix.

L'odieux commerce de Neveu prospérait; il avait dû construire une écurie auprès de son hangar et possédait deux chevaux et une voiture.

Bien entendu, une odeur infecte se dégagait bientôt de la boucherie Neveu; les voisins s'en plaignirent et c'est ainsi que la police découvrit le honteux trafic.

Il ne semble pas que les restaurateurs ayant acheté la viande au prix assez élevé de 0 fr. 80 la livre soient coupables; ils la trouvaient fort appétissante; l'expertise faite par M. Riechelot, vétérinaire-expert, et Moule, sous-chef de service à l'inspection des viandes, a établi que les morceaux charbonneux avaient bon aspect.

Jusqu'ici aucun restaurateur n'est impliqué dans l'affaire; la plupart de ces commerçants étaient très probablement de bonne foi.

LE BOMBARDEMENT DE ZANZIBAR

Le courrier nous apporte des détails plus circonstanciés que ceux que nous avons fournis les télégrammes, sur cet événement où les Anglais ont une fois de plus montré avec quelle facilité ils font parler le canon quand leur intérêt l'exige.

Le 25 août, à la mort du Sultan, le consul anglais signifie à la cour de Zanzibar quel nouveau sultan doit être nommé pour que son élection soit ratifiée par le gouvernement britannique. On ne l'écoute pas. Il télégraphie au commandement de la division navale, qui le 26 au soir, réunit ses vaisseaux sur rade. L'amiral Rhosen envoie au palais cet ultimatum: « Si demain matin, lorsqu'aura sonné le dernier coup de neuf heures, Saïd-Kaleh, l'usurpateur, ne s'est pas rendu, je bombarde. »

Le 27, au dernier coup de neuf heures, le bombardement commence! Les Anglais sont des gens de parole, en ces occasions du moins.

Voici comment un témoin de cette exécution la raconte:

« A peine avait sonné neuf heures que les vibrations du dernier coup furent éteintes par une

suite la main sur son meurtrier.

Je l'ai déjà arraché une fois aux griffes de la mort avec l'aide du bon Dieu, et je suis prêt encore à recommencer cette rude bataille.

— Ton dévouement n'aura pas à subir cette nouvelle épreuve, mon brave, reprit d'Orgeval, la vie de Paul ne court aucun danger. Nous le soignerons si bien que dans une quinzaine il sera sur pied.

— Alors mon rôle se simplifie, je ne vais plus avoir qu'un but, qu'une seule et unique pensée: retrouver Dubulle.

Mais auparavant je veux revoir mon capitaine, lui serrer la main, m'agenouiller à son chevet, le supplier de me dire le nom de son meurtrier.

— C'est impossible, s'écria Louise avec chaleur, M. Savreux repose, et le médecin a prescrit le silence le plus absolu, dans la crainte de complications.

— Je vous en supplie, mademoiselle, laissez-moi entrer, si mon capitaine sommeille, j'attendrais son réveil.

Et puis ne craignez rien, nous savons nous comprendre par signes.

— Eh bien! allez, fit la jeune fille presque jalouse, mais ne le tourmentez pas avec vos questions.

Le soldat pénétra dans la chambre de Paul accompagné de d'Orgeval.

Louise s'était retirée. Le lit de l'officier était placé en sens contraire du jour.

Maluni s'avança sur la pointe du pied, presque tremblant, et s'agenouilla auprès du malade, qui avait les yeux fermés.

Le main de Paul pendait hors du lit, le soldat la prit dans la sienne, et incapable de vaincre son émotion, il se mit à la couvrir de baisers et de larmes. Au contact des larmes chaudes, brûlantes qui mouillaient sa main, Paul tressaillit et rouvrit les yeux.

— Ah! c'est toi, matelot, fit-il faiblement.

Maluni se leva heureux de cette appellation familière il mit un doigt sur ses lèvres:

effroyable volée partant de tous les bateaux de guerre anglais. Les Arabes venaient de riposter, mais que peuvent leurs caronades du Moyen-Age contre l'artillerie anglaise? Une à une leurs pièces sont démolies, et leurs servants tués, écrasés sous les ruines des forts.

Le sultan avait une canonniers sur rade, le *Glasgow*; cette canonniers est faible, n'importe, elle fait son devoir. Elle attaque les cinq grands navires anglais... Après quelques instants de combat, elle est coulée. Ses marins et ses officiers paient de leur vie cette héroïque folie.

Pendant ce temps, les navires anglais continuent le feu sur le palais et les casernes. Quarante minutes durant, les obus et les boulets pleuvent. Quand il ne reste plus un défenseur aux ruines fumantes, les compagnies de débarquement viennent en prendre possession.

Alors on peut se rendre compte des dégâts. Le palais central n'est plus qu'un amas de débris. La moitié du harem s'est écroulé. L'autre moitié brûle. Le nouveau palais encore debout ressemble à une écurie. La grande tour brûle. La douane brûle. Et partout il y a des cadavres. Là où furent les batteries, le spectacle est épouvantable. Il y a de la bouillie humaine. Ailleurs, où se trouvait l'infanterie, les indigènes avaient construit des abris faits de sacs pleins de chaux; les corps et les figures des nègres tués des abris sont blanchis en grande partie par la pluie de chaux qu'a soulevée les obus en éventrant les sacs. Le tableau est macabre.

A dix heures et demie, Saïd-Kaleh était cerné dans la légation allemande, où il avait pu se réfugier. Un nouveau sultan était proclamé.

Les événements vont vite quand un amiral anglais les conduit.

Cet officier supérieur, à quelqu'un qui l'interrogeait le soir, répondit: « Voyez-vous, avec ces orientaux, il ne faut jamais manquer de parole. J'avais promis le bombardement pour neuf heures. Il fallait qu'il eût lieu. »

Il lança en une heure quatorze cents obus, tua cinq cents indigènes et détruisit tout un quartier.

Zanzibar est définitivement anglais.

N'importe, en cette sanglante journée, l'amiral Rhosen a amassé bien des haines contre son pavillon. Et bien que l'Arabe oublie vite, les autorités britanniques pourraient quelque matin avoir un sanglant réveil à Zanzibar.

MADAGASCAR

On télégraphie de Port-Louis:

Le général Gallieni a été attaqué dans les forêts par l'insurrection en se rendant à Tananarive. Trois porteurs ont été blessés, mais nous sommes arrivés en bonne santé.

Le général Gallieni a proclamé l'état de siège dès son entrée.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Lycée Gambetta

Un télégramme que vient de recevoir M. le Proviseur du Lycée nous apprend que les deux élèves du lycée Gambetta, déjà admissibles aux épreuves orales du 1^{er} degré, ont été hier déclarés admissibles aux épreuves du 2^e degré

— Chut! fit-il, le médecin a défendu que vous parliez, il faut être sage si vous voulez guérir.

Paul referma les yeux mais il serra avec force la main de son matelot.

Le soldat contemplant son chef d'un œil où se lisait un douloureux attendrissement, il s'effrayait de la lividité de ses traits, de la chaleur fiévreuse de la main, toutefois, la respiration calme et libre de l'officier le rassurait un peu.

Au bout d'une minute de cette contemplation muette, Maluni se pencha à l'oreille du blessé et lui demanda bien bas:

— C'est Dubulle le meurtrier, n'est-ce pas, mon capitaine?

Les yeux du malade répondirent oui, trois fois.

Puis se soulevant brusquement avec une vigueur incroyable pour son état de faiblesse, il voulut parler, mais ses forces le trahirent presque aussitôt, il retomba sur ses oreillers et referma les yeux.

Maluni attendit une seconde, puis il sortit comme il était entré, sur la pointe des pieds, avec d'Orgeval.

Dans le couloir ils rencontrèrent la jeune fille inquiète qui les attendait.

— Eh bien! fit le petit soldat d'une voix contenue qui vibraient terriblement, le regard chargé d'éclairs menaçants, je ne m'étais pas trompé, c'est Dubulle le meurtrier! le capitaine vient de me le dire.

Un lourd silence s'établit entre les trois jeunes gens à cette lugubre révélation, c'était en effet leur honneur et leur repos à tous remis en question.

Maluni ne semblait plus le même, son exubérance naturelle avait fait place tout à coup à une réserve silencieuse; les deux jeunes gens comprirent qu'il venait de s'arrêter à quelque énergique résolution dont rien ne saurait le faire démorde.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 63

HAINES MORTELLE

Par A. DES ORMEAUX

TROISIEME PARTIE

LA RENCONTRE

III

Le crime

Au moment où Louise et d'Orgeval purent, Maluni tournait autour de la vieille femme, comme un stratège autour d'une place forte, cherchant un point faible propre à l'attaque.

La mère Madelaine, son bonnet chaviré sur le coin de l'oreille, rouge de colère, ses gros poings menaçants sur les hanches semblait résolue à faire respecter la consigne du docteur: porte close pour tout le monde.

— Alors, l'ancienne, disait Maluni de son ton gouailleur, vous ne voulez pas me laisser entrer.

— Non, ripostait la femme de charge, le médecin m'a défendu de laisser pénétrer personne auprès du blessé qui dort en ce moment.

Et joignant le geste à la parole, il saisit la femme de charge par les bras, la souleva de terre malgré son énorme masse et la déposa trois pas plus loin, un peu froissée par ses doigts nerveux, mais folle de colère.

— Ouf! fit Maluni, en revenant vers la porte de la chambre qu'il entr'ouvrit, ce n'est pas plus difficile que cela. Mais cet égal, j'aimerais mieux avoir affaire à dix Chinois qu'à une vieille femme entêtée.

— Oui, oui, bougeonnait la mère Madelaine, tu m'in-

sultes encore, mauvais gringalet, mais tu partiras où je ne resterais pas une minute de plus sous ce toit.

A ce moment Louise et d'Orgeval se montrèrent.

— Comment, fit sévèrement le jeune homme à Maluni, c'est toi qui fais un pareil tapage? Tu n'as donc pas peur de troubler le repos du capitaine?

— Vous avez raison, monsieur, mais il ne faut pas m'en vouloir.

Vous savez bien que le sang ne me fait qu'un tour quand il s'agit de M. Savreux.

Comment voulez-vous que je reste immobile comme un pieu, à entendre les salamalecs de cette vieille langue de pie, fit-il en désignant la femme de charge, quand je sais que mon capitaine est là mourant, qu'il a besoin de mon dévouement et de mes soins...

— Vous l'entendez, mademoiselle, cria la furibonde gouvernante!

— Allons, allons, calmez-vous ma bonne Madelaine, fit Louise amusée par l'étrange bagout de Maluni, et touchée de son dévouement passionné pour Paul.

— Eh bien! je m'en vais, gronda la femme de charge, puisque ce sont les étrangers qui sont les maîtres ici maintenant.

— Vous aimez donc bien votre capitaine? demanda la jeune fille rougissante.

— Si j'aime bien mon capitaine!... sauf votre respect, mademoiselle, si vous l'aimez autant que moi, il pourra se venter d'avoir une femme qui l'adore. Si j'aime mon capitaine!... Mais s'il suffisait de se déchirer la chair, de verser son sang lentement goutte à goutte pour lui éviter un chagrin je le ferais avec joie.

S'il fallait un acte héroïque pour le guérir, j'irais me jeter à la mer pour sauver un noyé, je sauterais au milieu d'une fournaise pour en arracher des victimes, je me coulerais sous la roue d'un fardier pour ravir à la mort un enfant sur le point d'être écrasé.

Mais, hélas! tout cela est inutile, il ne me reste qu'une chose à faire, le veiller pendant sa maladie, et mettre

Dernières nouvelles

La province à Paris

Une animation extraordinaire règne dans toutes les gares de Paris. Les visiteurs arrivés durant les 24 dernières heures sont évalués à un demi-million. La majorité provient de l'Est.

Prédictions du temps

Voici les prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois d'octobre :

Du 1^{er} au 5, temps pluvieux, température lourde et très orageuse avec les vents occupant constamment la partie ouest, lesquels seront parfois très violents.

Du 6 au 12, aggravation du temps de la période précédente, avec orages violents, malgré la saison avancée, surtout du 10 au 12, selon les altitudes ; les vents seront très mobiles, ce qu'on nomme vents d'orages. Grande baisse de baromètre.

Du 13 au 20, même température que la période précédente ; grandes pluies avec vents se traduisant en cyclones sur bien des régions, surtout dans la partie sud ; les rivières grossiront considérablement ; l'atmosphère sera surchargée d'humidité.

Du 21 au 31, continuation du temps des périodes précédentes et toujours les vents au sud et au sud-ouest ; l'époque du 28 au 31 est à redouter. Des pluies par trop abondantes pourront produire de grandes inondations sur beaucoup de zones, particulièrement dans la partie sud avec des bourrasques plus ou moins fortes dégénéralant en tempêtes et grandes dépressions barométriques.

En résumé, le mois d'octobre sera constamment pluvieux et même très orageux avec atmosphère déséquilibrée ; des bourrasques deviendront de véritables cyclones sur certaines régions, les vents occuperont toujours la partie sud et des inondations seront la suite de ces perturbations atmosphériques. Nos côtes de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée auront beaucoup à souffrir de cette température.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris, que nous publions au annonces.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Séjour de l'Empereur de Russie en France

OCTOBRE 1896

A l'occasion du séjour en France de S. M. l'Empereur de Russie, la Compagnie d'Orléans délivrera des billets d'excursion de 2^e et 3^e classes pour Paris, au départ de toutes les gares et stations de son réseau qui en sont distantes d'au moins 100 kilomètres.

Ces billets comporteront une réduction de 40 % sur le double des prix des billets simples.

Ils seront délivrés du samedi 3 au jeudi 8 octobre et seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

En outre, les billets aller et retour ordinaires de 1^{re} classe, émis du 3 au 8 octobre inclus, par les gares situées à 100 kilomètres au moins de Paris, et les billets aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés, pendant la même période, par les gares situées à moins de 100 kilomètres de Paris, seront également valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 12 octobre.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

Pendant la même période, des trains de plaisir à prix exceptionnellement réduits, seront organisés sur tous les points du réseau pour Paris.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 26 septembre au 4 octobre 1896

Naissances

Calmon Louise, route de Villefranche, Cabessut, Lescale Léon, rue de l'Université, 29. Verrail Léonie, rue des Elus, 8. Boutario Berthe, rue Cathala-Coture.

Mariages

Tréjet Basile, camionneur, et Vincent Lucie. Amiel Saturnin, menuisier-ébéniste, et Bousquet Marie, repasseuse. Calvet Antoine, cultivateur, et Alazard Adèle.

Décès

Bennac Gaston, 3 mois, rue Labarre, 55. Rosier Célestine, célibataire, 60 ans (Hospice). Drouilles Lucien, employé des postes, 48 ans, rue du Lycée. Réal Gaston, 16 mois, place Saint-Georges. Loubéjac Marguerite, épouse Séguy, laveuse, 83 ans, rue Barry, 39. Labrousse Pierre, célibataire, 76 ans, (Hospice). Denégre Jean, boulanger, 54 ans, rue Labarre. Tulle Bernard, horloger, 67 ans, rue du Lycée 4. Viviers Marie, 18 ans, célibataire, à Cabessut-Haut. Borie Rose, ép. Moussié, 35 ans (Hospice).

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 1^{er} et 4 Octobre 1896

De 4 à 5 heures

Allegro Militaire	Karren.
La Petite Mariée (Ouverture)	Lecoq.
La Vague (Valse)	Métra.
Le Pré aux Clercs (Fantaisie)	Hérol.
Le Fuschia (Mazurka)	Kelsen.

que la commune aura établi qu'elle fait des sacrifices suffisants.

Lacandourcet. — Demande de secours pour réparations au chemin vicinal ordinaire n° 3, raviné par les orages des 20 et 21 juillet.

Accordé, après un avis favorable du conseil général, une somme de 200 francs sur les fonds d'amende de police correctionnelle.

Mauroux. — Paiement du solde des travaux de constructions scolaires. — Demande de secours. — Accordé 108 francs.

Montfaucou. — Avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire n° 9. La commission approuve et déclare d'utilité publique.

La commission s'ajourne au lundi 20 novembre.

Revue du 131^e territorial

Le général de brigade a passé la revue hier, au 131^e régiment territorial, dans la cour de la caserne.

Bal de la jeunesse

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, l'état des recettes et des dépenses du Bal de la Jeunesse.

Importation de chevaux

Le ministre de l'agriculture vient d'adresser une circulaire aux vétérinaires-inspecteurs pour être renseignés exactement sur la catégorie à laquelle appartiennent les chevaux importés (gros trait, trait léger, selle, etc), et sur le genre de service auxquels ils sont destinés.

Les vétérinaires-inspecteurs devront, sur le relevé de leurs observations mensuelles, indiquer désormais pour chaque importation de chevaux le nombre d'animaux de chacune des catégories, avec mention de leur destination comme service. Les indications de pays, de provenance et de localité de destination devront continuer d'y figurer.

Le ministre invite de nouveau les vétérinaires-inspecteurs à redoubler de vigilance dans l'examen des chevaux proposés à la visite.

Armée

M. le ministre de la guerre vient de décider qu'à partir du 1^{er} octobre, les jeunes gens élèves des grandes écoles de l'Etat, étudiants en droit, en médecine, élèves des écoles nationales d'agriculture, ouvriers d'art, dispensés en vertu de l'article 23 de la loi du 14 juillet 1889, pourront contracter un engagement de trois ans, avec faculté de renvoi après une année de présence au corps.

Comice agricole de Castelnaud

Le Comice agricole de Castelnaud a tenu son concours dimanche 27 septembre.

Le champ de foire, lieu de l'exposition, était artistement décoré.

Les divers produits agricoles et horticoles étaient exposés dans une des salles de l'école communale ; c'étaient des plantes maraîchères et industrielles et de beaux cep de vigne sur lesquels on comptait jusqu'à trente raisins.

Les sujets des espèces bovines, porcines, ovines et gallines, exposés, étaient, comme choix, supérieurs à ceux du dernier concours, mais ils étaient moins nombreux.

A trois heures, MM. de Verninac, Talou et Delport, invités à la fête, arrivent dans notre ville et sont reçus par M. Feyt, maire de Castelnaud, et les membres de l'exposition.

Après avoir parcouru et visité l'exposition, ils se rendent à l'école communale où une estrade était dressée pour proclamer les lauréats du Concours.

M. Feyt, président, remercie les honorables mandataires du suffrage universel, d'avoir bien voulu répondre à l'invitation qui leur avait été faite et leur souhaite la bienvenue.

M. de Verninac donne des conseils aux cultivateurs du canton et les engage surtout à améliorer la race ovine par des croisements avec la race du Causse ou la race Lauragaise. Il les engage aussi à considérer de moins en moins la culture du blé comme principal revenu parce que, dit-il, la France se suffit à elle-même et que cette culture n'est pas rémunératrice ; il faut chercher à obtenir le plus grand rendement possible et faire de l'argent en portant ses efforts à la reconstruction des vignobles et à la plantation de pruniers. C'est en poursuivant ce but qu'on arrivera à la fin de la crise que nous subissons.

M. Drouhault, professeur d'agriculture, fait la critique du concours ; il expose aux cultivateurs le but que se propose le comice, puis il termine par la lecture des récompenses.

A six heures du soir, un banquet a eu lieu dans une salle de l'école communale.

La bonté des mets et la régularité du service, font le plus grand honneur à Mme Garrigues, propriétaire de l'hôtel de France.

Foire de Cahors

La foire du 1^{er} octobre a été assez importante sous tous les rapports.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 34 à 37 fr. les 50 kil ; les attelages, de 500 à 900 fr. la paire. Il y a une légère baisse.

Les jeunes porcs se sont vendus de 20 à 25 fr. la pièce selon grosseur.

Les moutons gras se sont vendus de 65 à 70 centimes le kilo ; il y a aussi une légère baisse sur les moutons. Les brebis pour l'élevage, de 25 fr. à 35 fr. la pièce.

Halle. — Blé en vente, 325 hectolitres, vendus 310, prix moyen 15 fr. 80 l'hectolitre. Mais en vente, 85 hectolitres, vendus 72 ; prix moyen, 11 fr. 25 l'hectolitre et le nouveau 10 fr.

Pommes de terre, de 2 fr. 50 à 3 fr. les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses : vendues, 70 c. le demi-kilo ; poulets, 90 centimes le demi-kilo ; dindes, 60 cent. le demi-kilo.

Œufs, 80 à 85 cent. la douzaine.

Vendange, de 13 à 23 c. le kilo.

Billon étranger

Le directeur de la Succursale de la Société Générale de Cahors nous fait part de la décision suivante prise par cette société au sujet de l'échange du billon étranger.

« La société Générale fera échange du billon étranger pour en opérer le retrait dans la circulation des monnaies suivantes :

Billon anglais, espagnol et italien aux conditions ci-dessous :

Le billon Anglais, avec une perte de 6 0/0.

Le billon Italien, avec une perte de 15 0/0.

Le billon Espagnol avec une perte de 30 0/0.

Ne seront acceptés à l'échange que :

1^o Les sous anglais en bronze (et non ceux en cuivre) ;

2^o Les sous espagnols frappés à Madrid depuis 1870 (exclusivement les sous des Philippines) ;

3^o Les sous italiens à l'effigie de Victor Emmanuel ou d'Humbert 1^{er}.

Recherches dans l'intérêt des familles

L'intervention administrative est réclamée dans un intérêt de famille, en vue de connaître la résidence actuelle de la nommée Rollet, Louise, veuve Lafon, âgée de 80 ans, qui a disparu de son domicile à Fajoles, depuis le 9 septembre dernier.

Signalement : — Taille élevée — coiffée d'un bonnet noir avec une cravate pardessus — elle est chaussée de souliers, sans bas. — Marque particulière : borgne.

Gramat

Ces jours-ci, la dame C..., veuve L..., demeurant à Gramat, revenait d'un voyage qu'elle avait effectué en voiture lorsque, à un moment donné, le cheval ayant pris peur, le véhicule se renversa et la dame L... tomba si malheureusement que dans sa chute elle se fit des blessures d'une certaine gravité mais qui, fort heureusement, ne mettent pas ses jours en danger.

Un incendie a détruit un hangar appartenant au nommé Baptiste Comte, propriétaire à Gramat. Les pertes évaluées à 700 francs sont couvertes par une assurance.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

Viazac

Ces jours derniers, un vol de bijoux d'une valeur d'environ 500 francs, a été commis par une personne encore inconnue, dans une ferme voisine des mines de charbon de Buzac.

On suppose que cette soustraction audacieuse a dû être opérée par quelqu'un qui connaissait parfaitement les habitudes de la maison.

Rigeac

Vers le 20 août dernier, un chien enragé parcourait la distance qui sépare Lalinié (Livernon) de Fontanes (Labastide-Murat), environ 15 kilomètres. Dans ce trajet il quitta plusieurs fois la route pour se jeter dans des parcs à moutons et assouvir sa rage sur ces animaux.

Arrivé à Fontanes, ayant mordu plusieurs de ses congénères, il fut reconnu enragé et abattu par les habitants de cette localité. Tous les chiens mordus furent également abattus.

On ne pensait plus à cet incident, lorsque la semaine dernière, divers propriétaires ont été obligés d'abattre une trentaine de brebis devenues enragées à la suite des morsures faites par cet animal.

Si tous les chiens étaient munis d'un collier portant le nom du propriétaire, de pareils accidents ne se verraient probablement pas.

Martel

Ces jours derniers, un vol de deux sacs de blé a été commis au préjudice du nommé Laval, cultivateur à Martel.

Le même jour, un vol de huit poules et d'un lapin a été commis au préjudice de la dame Manry, propriétaire à Floirac.

Les auteurs de ces vols sont encore inconnus. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Martel.

Mineurs ensevelis

Cransac (Aveyon), 2 septembre.

La nuit dernière, un éboulement s'est produit à la mine des Issards, ensevelissant deux ouvriers. L'un d'eux, Boudet, âgé de 29 ans, a péri asphyxié. Son camarade a été retiré sain et sauf.

Tous nos compliments aux jeunes Mazars et Verhier. Toutes nos félicitations aux professeurs de l'administration de l'Etablissement, pour ce nouveau et si remarquable succès.

Collège de jeunes filles

La Directrice du Collège de jeunes filles a l'honneur d'informer les familles qu'une classe enfantine, dirigée par une maîtresse, pourvue du brevet supérieur, sera ouverte le 9 octobre et recevra des enfants de quatre à sept ans.

Examen du brevet élémentaire

Nous avons donné dans notre dernier numéro la liste des aspirantes admissibles aux examens du brevet de capacité.

Nous donnons aujourd'hui, par ordre alphabétique, les noms de celles qui sont définitivement reçues :

Mlles Alaux, Hortense ; Alibert, Augusta ; Armand, Marie ; Bousquet, Rosalie ; Breil, Julie ; Berrupé, Fanny ; Feyt, Irma ; Labédie, Célestine ; Laval, Anne ; Muret, Marguerite ; Murat, Marie ; Rouzérie, Irma ; Saint-Genest, Marie ; Salgues, Augustine ; Salles, Clémence ; Soubré, Marie ; Souladé, Henriette ; Tulle, Lucie ; Vaysset Léonie ; Violle, Françoise ; Vignat, Anne.

Mariage

Nous signalons le brillant mariage de M. de Castisti, sous-lieutenant aux chasseurs alpins, fils du général de ce nom, et cousin de M. de Castisti, commandant de recrutement à Cahors, avec Mlle Cazanove, de Toulouse.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Postes et Télégraphes

Mme Labrande est nommée receveuse des postes à Puy-l'Evêque, en remplacement de Mme Cadroy décedée.

Percepteurs

Sont nommés percepteurs : MM. Lafon, de Montcuq, à Vezelay (Yonne) ; Valat de Castelnaud, à Montcuq ; Dugès, de Montpezat, à Castelnaud.

Nominations ecclésiastiques

Par décret en date du 25 septembre courant, a été agréée la nomination de MM. les vicaires généraux Laporte, précédemment vicaire capitulaire, et Massabie, précédemment curé de N. D. du Puy, à Figeac.

Leur installation comme président et vice-président du Chœur, a eu lieu vendredi avant la messe capitulaire.

Par décision de Mgr l'évêque sont nommés : Vicaire de St Jean-de-Laur, M. l'abbé Jules Prion, transféré de Gramat ; Vicaire de Gramat, M. l'abbé Adolphe Montillet, professeur au Petit-Séminaire ; Vicaire de Sousceyrac, M. l'abbé Joseph Gombert, nouveau prêtre.

Commission départementale

Séance du 30 septembre

Présents : MM. Iscard, Laparra, Pradines, Delport, secrétaire.

Pradines. — Agrandissement du logement de la directrice de l'école des filles. — Accordé 75 francs.

Vayrac. — Réfection d'un mobilier scolaire : demande de secours. — Accordé 100 francs.

Villesèque. — Construction d'un préau et travaux d'amélioration à l'école de garçons. — Accordé 200 francs.

Lebreil. — Réparation de l'église de Caminel. — Accordé 100 francs.

Mechmont. — Construction d'un lavoir. Accordé 80 francs.

Saint-Pantaléon. — Réparation à l'école et au logement de l'institutrice. — Accordé 95 francs.

Cambes. — Construction d'une citerne à l'école publique. — Accordé 96 francs.

Les subventions ci-dessus seront prises sur les fonds d'amendes de police correctionnelle.

La commission départementale classe ensuite les travaux de construction ou de réparation d'édifices des cultes, à faire dans certaines communes comme suit :

1^o Maxou ; 2^o Saint-Félix ; 3^o Sénac ; 4^o Balaou ; 5^o Assier.

Séance du 1^{er} octobre

Présents : MM. Iscard, Laparra, Pradines, Delport, secrétaire.

Reconstruction du pont de Guillausse détruit par la bourrasque du 31 octobre 1892. — Virements de crédits. — Approuvé.

Rignac. — Classement du chemin vicinal ordinaire numéro 8 avec largeur de quatre mètres entre fossés. — Approuvé.

Montcabrier. — Avant-projet du chemin vicinal n° 6. — Approuvé et déclaré d'utilité publique.

Berganty. — Réparation d'un chemin vicinal : demande de subvention. — Ajourné faute de ressources et jusqu'au moment où la commune aura fait connaître sa situation financière.

Prayssac. — Demande de secours pour réparation d'un chemin rural. — Ajourné jusqu'à ce

Bibliographie

Le Tsar Nicolas II et l'alliance franco-russe, par M. Yvan Yaron avec 18 gravures et portraits, chez Paul Dupont, éditeur, Paris, 4, rue du Bouloir. Une brochure donnant, avec une note biographique de S. M. l'Empereur Nicolas II et un aperçu historique de l'alliance franco-russe, les portraits de la famille impériale, des ministres et généraux qui accompagnent le couple impérial russe à Paris, ne peut manquer d'être dans toutes les mains. Inutile d'insister sur l'intérêt porté maintenant à tout ce qui concerne l'impérial hôte de Paris; la brochure que nous avons devant nous formera un des meilleurs et des plus intéressants souvenirs du séjour depuis si longtemps désiré du Tsar en France.

Aujourd'hui paraît chez Paul Dupont, le cinquième et dernier volume des *Aventures de ma vie*, par Henri Rochefort.

Ce cinquième volume embrasse la si intéressante période du boulangisme, le procès de la Haute Cour, l'exil en Angleterre, la mort du général Boulanger. L'auteur y raconte sa vie à Londres, y donne les aperçus les plus piquants sur la nation anglaise et clôt ses *Aventures* à l'amnistie et à sa rentrée sensationnelle à Paris. L'ouvrage est maintenant complet et formera certainement le livre que les historiens consulteront à l'avenir avec le plus de profit.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 26 septembre 1896: Expéditions au Pôle Nord: Jacques Léotard. — Le gaz acétylène pour la force motrice. — La paléontologie philosophique: A. T. — La bibliothèque du Prince Roland Bonaparte: F. E. — L'industrie métallurgique en Russie. — La photographie de l'invisible: Ch. de Villedeuil. — Le tombeau des Sept Dormants: L. R. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 14 septembre 1896: Ch. de Villedeuil. — Trempe des barreaux d'acier par l'électricité. — Les arbres extraordinaires.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N° 16)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Bibliographie. — Recettes et procédés utiles. — Un numéro, 0 fr. 50.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi:

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnearc-lez-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Bouloc-Perthus (le), Cambo-ville, Capvern, Cérêt (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Greade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne Cap breton, Lалуque (Préchac-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (C. déac, Vieille-Aure), Larous-Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (la), Oron-Sainte-Marie (Saint-Christan), Pan, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Caoterets, Loz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginocles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chandesaignes), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons, (Aulos), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn; Salies-de-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thos, les Escaldas, Graüs-de-Cana-velles).

Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1896)

De Paris à Toulouse

	17	5	21 (1)	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	10 ^h 35 ^m .	7 ^h 50s.	11 15s.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 34	5 11.	—	—
	départ. 6 50	7 1	5 23	—	7 ^h 6 soir
Gignac-Cressensac.....	7 27	—	—	1 10	7 43
	arrivée. 7 47	7 37	5 59	2 7	8 3
SOULLAC.....	départ. 7 54	7 38	6 »	2 12	8 18
	arrivée. 8 1	—	—	2 19	8 25
CAZOULÈS.....	départ. 8 2	—	—	2 21	8 26
	arrivée. 8 17	—	—	2 36	8 41
Lamothe-Fénélon.....	8 27	—	—	2 46	8 51
Nozac.....	8 40	8 3	6 24	3 »	9 5
GOURDON.....	8 50	—	—	3 10	9 15
Saint-Clair.....	9 2	—	—	3 22	9 27
Dégagnac.....	9 13	—	—	3 32	9 38
Thédirac-Peyrilles.....	9 24	—	—	3 44	9 49
Saint-Denis-Catus.....	9 33	—	—	3 53	9 58
Espère.....	9 43	8 39	7 »	4 3	10 8 soir
CAHORS.....	départ. Exp. 9 59	8 45	7 10	4 14	7 25
	arrivée. 10 9	—	—	4 25	7 37
Sept-Ponts.....	10 23	—	—	4 40	7 54
Cieurac.....	10 30	—	—	4 48	8 3
Lalbenque.....	11 3	9 23	7 47	5 23	8 40
Caussade.....	11 37	9 47	8 10	6 3	9 22
MONTAUBAN..	arrivée. 11 h. 52 midi 2	10 »	8 18	6 20	—
	départ. midi 39 h. 14 ^s	10 39s.	8 59 ^{mat}	7 43 ^{mat}	—
TOULOUSE.....	arrivée. —	—	—	—	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, le part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 43 ^{mat}	3 15 ^{mat}	8 ^h »	—	9 ^h 40 ^{mat}	6 ^h mat
MONTAUBAN..	arrivée. 3 30	4 24	8 48	—	10 47	7 7 ^{mat}
	départ. 3 37	4 33	8 54	—	10 52	7 30 ^{mat}
Caussade.....	4 3	5 14	9 16	—	11 33	8 11
Lalbenque.....	—	5 53	—	—	—	8 50
Cieurac.....	—	6 2	—	—	—	8 59
Sept-Ponts.....	—	6 14	—	—	—	9 11
CAHORS.....	arrivée. 4 38	6 22	9 51	—	—	9 19
	départ. 4 48	6 38	9 57	6 »	—	9 29
Espère.....	—	6 52	—	6 14	—	9 42
Saint-Denis-Catus.....	—	7 6	—	6 27	—	9 55
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 19	—	6 42	—	10 8
Dégagnac.....	—	7 28	—	6 51	—	10 17
Saint-Clair.....	—	7 38	—	7 »	—	10 26
GOURDON.....	5 30	7 53	10 37	7 17	—	10 40
Nozac.....	—	8 2	—	7 26	—	10 49
Lamothe-Fénélon.....	—	8 11	—	7 36	—	10 58
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 23	—	7 48	—	11 10
	départ. —	8 24	—	7 49	—	11 11
SOULLAC.....	arrivée. 5 51	8 31	10 58	7 57	—	11 18
	départ. 5 55	8 36	10 59	8 4	—	11 22
Gignac-Cressensac.....	—	9 6	—	8 36	—	11 51
BRIVE.....	arrivée. 6 31	9 40.	11 35	9 11 ^m .	—	12 23
	départ. 7 »	—	11 44	—	—	12 49
PARIS.....	arrivée. 4 37 ^{mat}	—	8 40 ^m	—	—	11 23 ^{mat}

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 39 ^{mat}	12 ^h 50 ^{mat}	6 ^h 30 ^{mat}
Mercuès.....	6 43	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 47	—	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzsch.....	7 »	1 22	7 2
Gastelfranc.....	7 13	1 35	7 45
Arr. Prayssac	7 16	—	7 48
Puy-l'Evêque.....	7 25	1 46	7 58
Duravel.....	7 32	1 54	8 35
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 49	8 »
BORDEAUX.....	8 51 ^{mat}	8 11 ^m	4 34 ^{mat}
PARIS. — Ar.	11 36 ^{mat}	4 37	10 51 ^{mat}

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 40 ^{mat}	7 ^h 38 ^{mat}
BORDEAUX.....	» »	6 10	3 34 ^{mat}
LIBOS. — D.	8 29	3 1	9 10 ^{mat}
Fumel.....	8 33	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 43	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 35
Puy-l'Evêque.....	8 59	3 37	9 40
Arr. Prayssac	9 6	» »	9 47
Gastelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzsch.....	9 22	4 4	10 3
Fumel.....	9 34	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37 ^{mat}	1 ^h 27 ^{mat}	5 ^h 23 ^{mat}
Cabessut, halte	7 46	1 36	5 32
Arcambal.....	7 57	1 47	5 42
Vers.....	8 6	1 56	5 50
Saint-Géry.....	8 15	2 4	5 57
Conduché.....	8 28	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 35	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 45	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 53	2 41	6 31
Cajarc.....	9 7	2 55	6 44
Montbrun, hal.	9 18	3 6	6 54
Toirac.....	9 28	3 16	7 5
Lamadoleine	9 41	3 29	7 18
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 43	11 ^h 40 ^{mat}	5 ^h 19 ^{mat}
Lamadoleine	7 55	11 22	5 31
Toirac.....	8 6	11 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	12 16	6 25
St-Cirq, halte.	8 54	12 23	6 34
Conduché.....	9 »	12 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	12 45	6 56
Vers.....	9 22	12 51	7 2
Arcambal.....	9 30	1 00	7 11
Cabessut, halte.	9 40	1 11	7 22
CAHORS. — A.	9 48	1 19	7 30

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



Printemps

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris. L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

AVIS AUX RENTIERS

La Société Française d'Exploitations agricoles, émet en ce moment des parts de 100 fr. donnant droit à 5 0/0 d'intérêt et à une part correspondante dans l'actif social.

Chaque titre accompagné d'un bon entièrement libéré série D de la « Capitalisation », assure dès maintenant son remboursement par voie de tirages trimestriels (Tirage 7 janvier 1897).

Avantages uniques attachés à ces titres: Intérêt 5 0/0 garanti. Capital assuré contre tous risques de pertes et dividendes à recevoir de 2 Sociétés distinctes.

Pour renseignements et souscriptions, s'adresser ou écrire à M. le Directeur, au siège social de la Société, Bourse de Commerce, 110, Paris.

IMPUISSANCE

de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique: Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an:

France..... 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux: 12, rue Turbigo, Paris

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Pignieux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIEREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Le propriétaire-gérant: LAYOT.